



NOTE D'ORIENTATION SUR LE CONTENU DES KITS DE DIGNITÉ



SOMMAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
OBJECTIF DES KITS DE DIGNITÉ	2
CONTENU DES KITS DE DIGNITÉ	3
CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES DES KITS DE DIGNITÉ	5
ÉVALUATION DES BESOINS ET CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	7
Évaluation des besoins	7
Capacité organisationnelle	7
DISTRIBUTION DES KITS DE DIGNITÉ ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES ET LES FILLES	8
COORDINATION	9
Évaluation post-distribution et feedback des bénéficiaires	11
ANNEXES	12

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En temps de crise, les femmes et les jeunes filles ont souvent du mal à satisfaire leurs besoins matériels essentiels. Elles manquent d'articles qui améliorent leur sécurité, facilitent l'hygiène de base, permettent l'accès aux services humanitaires et favorisent leur mobilité et leur présence dans les espaces publics. Les femmes et les filles ont besoin d'articles de base pour se sentir à l'aise en public et maintenir leur hygiène personnelle, en particulier l'hygiène menstruelle. Sans accès à des vêtements et à des produits d'hygiène adaptés à leur culture, les femmes et les adolescentes courent un plus grand risque de violence liée au sexe, leur santé est compromise, leur mobilité est restreinte et elles risquent de s'isoler de plus en plus.

Face à cette problématique, les agences des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires agissent rapidement pour atteindre les personnes dans le besoin. Une partie de ce que font ces organisations humanitaires et d'autres pour aider consiste à distribuer des fournitures de base pour maintenir la santé, la dignité des femmes et des filles et atténuer les risques des violences basées sur le genre. Ces fournitures sont incluses dans des contenants appelés kits de dignité.

Cette note d'orientation a été élaborée par l'AoR VBG en République Centrafricaine pour soutenir les meilleures pratiques et faciliter une approche standardisée mais spécifique au contexte pour l'acquisition et la distribution de kits de dignité. Les orientations sont basées sur les contributions et les expériences des membres de l'AoR VBG, les normes minimales VBG ainsi que les notes existantes dans d'autres pays.

OBJECTIF DES KITS DE DIGNITÉ

Il s'agit d'un kit comprenant les produits de première nécessité dont les femmes et les jeunes filles déplacées ont besoin pour maintenir l'hygiène féminine, la dignité, la protection et le respect dans leur vie quotidienne, malgré le déplacement.

Les kits de dignité contiennent des articles hygiéniques et sanitaires, ainsi que d'autres articles explicitement adaptés aux besoins locaux des femmes et des jeunes filles en âge de procréer dans des communautés particulières.

Les kits d'hygiène génériques aident les gens à améliorer leur propreté (avec des articles tels que du savon, du matériel sanitaire, des brosses à dents et du dentifrice). Si les kits de dignité sont similaires aux kits d'hygiène de base souvent distribués au début des situations d'urgence, les kits de dignité ont un objectif plus large et contiennent donc un plus grand nombre d'articles.

CONTENU DES KITS DE DIGNITÉ

Selon les normes minimales inter agences pour les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence, les acteurs humanitaires distribuent souvent des kits de dignité qui contiennent généralement du matériel d'hygiène menstruelle, du savon, des sous-vêtements et des informations sur les services de lutte contre la violence liée au sexe disponibles, y compris où et comment accéder à ces services.

Les kits de dignité peuvent également contenir des articles susceptibles d'atténuer les risques de violence liée au sexe, tels que des sifflets et des lampes. La recherche sur les kits de dignité a montré que leur valeur est plus que matérielle ; les femmes ont déclaré que l'expérience de recevoir un kit dans un moment de besoin était en soi bénéfique et leur donnait le sentiment de ne pas avoir été oubliées.





Le contenu des kits de dignité doit être culturellement approprié et conforme aux préférences et aux besoins de la population touchée. Le contenu des kits de dignité doit être culturellement approprié et conforme aux préférences et aux besoins des populations touchées. Des consultations avec les femmes doivent être menées pour concevoir le contenu des kits, notamment en ce qui concerne la qualité, la quantité et le prix.

Après une enquête de satisfaction organisée par le ministère du Genre, de la Promotion du Genre, de la Famille, de la Protection de la Femme et de l'Enfant, un contenu du kit de dignité a été validé tout en prenant en compte des avis et des préférences des femmes et des filles au sein de la communauté. Cela inclut : la pertinence des articles, sensibilités culturelles, contexte, environnement, quantités, fréquence de la distribution et le prix.



CONTENU DU KIT DE DIGNITE VALIDE PAR LE GOUVERNEMENT A TRAVERS LE MINISTRE DE LA PROMOTION DU GENRE, DE LA PROTECTION DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT ET LES MEMBRES DU GBV AoR

N°	ARTICLES	QUANTITÉ	SPÉCIFICATIONS	PHOTOS
1	Sac avec logo	1	Couleur unique	
2	Pagnes REAL	1	Coton en 6 yards	
3	Caleçons (slips)	3	Taille M-L-XL 100% coton	
4	Savon de toilette	2	75 grammes; Parfumé	
5	Savon Lessive	2	Savon AZUR; 200g	
6	Paire de Sandales	1	Pointure 38-40	
7	Pâte dentifrice	1	25 ml	
8	Brosse à dent	1	Pour adulte et souple	
9	Serviette en coton	1	Pour les toilettes en coton. Taille : L : 1 m et l : 20cm	
10	Serviette hygiénique réutilisable	1	Paquet de 5 pièces	

11	Vaseline Corporelle	1	210 ml	
12	Sifflet	1	Standard	
13	Moustiquaire	1	Standard de deux places	
14	Lampe à torche	1	Solaire et rechargeable manuellement	

CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES DES KITS DE DIGNITÉ

Lorsque les acteurs humanitaires choisissent les groupes cibles qui recevront des kits de dignité, ils doivent tenir compte des critères ci-après :

- Caractère immédiat/aigu des besoins, une attention particulière étant accordée aux communautés mal desservies ainsi qu'aux femmes et aux adolescentes qui courent un risque accru de VBG en raison d'obstacles à la participation et à l'accès.

Ainsi, les femmes plus âgées n'ont peut-être pas besoin d'articles d'hygiène menstruelle, mais elles pourraient recevoir d'autres articles pour améliorer leur sécurité et leur mobilité. Les adolescentes sont exposées à des risques élevés d'exploitation et d'abus sexuels quand elles ne sont pas en mesure de subvenir à l'essentiel de leurs besoins.

- Possibilité de fournir, dans le cadre du programme, des informations, des orientations et des services de santé sexuelle et reproductive ainsi que de réponse à la VBG.

Critères de vulnérabilité à considérer :

- Femme enceinte,
- Femme allaitante,
- Adolescentes séparées des parents,
- Femmes chefs de ménage,
- Survivantes de violences basées sur le genre,

- Femmes et filles vivant avec handicap,
- Filles et femmes vivant avec une maladie chronique,
- Les femmes et filles déplacées,
- Toute autre femme vulnérable (à préciser).

Note : Pour les survivants de VBG indiquer **XXXXX** sous le nom pour des raisons de confidentialité

Évaluation des besoins

Une étape essentielle dans la planification de la distribution de kits de dignité. Il faudra évaluer les besoins des femmes et filles adolescentes touchées et affectées par une situation humanitaire. En effet, lorsque le programme ne dispose pas d'évaluation plus large des besoins et les données démographiques appropriées ne sont pas disponibles, les discussions de groupes préalables à la distribution devraient aider à identifier les besoins des femmes et filles dans les domaines spécifiques et comprendre comment organiser les distributions et sélectionner les bénéficiaires.

Normalement l'information provenant d'évaluations des besoins multisectorielles et d'autres sources de données (par exemple les audits de sécurité, évaluations de l'équipe WASH, RRM, Matrice de Suivi de déplacement (DTM) devrait être compilée et utilisée pour évaluer les besoins et aider les acteurs à planifier.

Capacité organisationnelle

Toute organisation en RCA qui envisage de distribuer des kits de dignité pour appuyer la programmation de la prévention et réponse aux VBG doit d'abord évaluer ses capacités à stocker les kits et de les distribuer de façon sécurisée, appropriée et être en mesure de conduire des évaluations post-distribution.

Pour assurer la demande des kits de dignité et conduire les distributions, les aspects suivants doivent être pris en compte :

- Disponibilité de services VBG dans le domaine opérationnel de l'organisation afin d'assurer des liens entre les kits de dignité et les services
- Disponibilité du lieu de stockage
- Capacité d'assurer le transport des kits à partir du site de stockage vers le lieu de distributions ;
- Capacité d'assurer la distribution dans le respect des principes de distribution (y compris la disponibilité du personnel féminin capable d'expliquer comment utiliser les kits et de fournir de l'information sur les services disponibles VBG)
- Capacité d'assurer les discussions de groupes avec les femmes et filles bénéficiaires avant, pendant et après la distribution et de fournir **obligatoirement** des rapports sur les feedbacks de ces dernières en toute confidentialité.

DISTRIBUTION DES KITS DE DIGNITÉ ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES ET LES FILLES

Les organisations qui se chargent de la distribution de ces kits de dignité doivent disposer de divers moyens pour s'assurer que la distribution est sûre et appropriée, et que les kits parviennent jusqu'aux femmes et filles ciblées :

- **Associer les femmes et les adolescentes** au processus de sélection des lieux et des dates de distribution. S'assurer que toute la population, même les minorités ou les personnes à besoin spécifiques (notamment les personnes handicapées, sourdes ou à mobilité réduite) reçoivent l'information ;
- **Fournir des informations avant la distribution** (p. ex. articles concernés, quand, où, comment) de manière à ce que les femmes et les filles puissent s'organiser pour prendre livraison de leur kit de dignité en toute sécurité et en toute confidentialité ;
- Organiser la **distribution dans un lieu approprié et à un moment opportun** de manière à ce que les femmes et les filles ne manquent pas d'autres distributions ;
- **Faire participer le personnel féminin à la distribution et recruter au besoin des femmes au sein de la communauté** ;
- Éviter les lieux éloignés des hébergements, car cela pourrait accroître les risques de VBG ;
- Procéder à un audit de la distribution des kits de dignité dans le cadre des audits de sécurité, si du personnel qualifié est disponible ;
- Choisir un interlocuteur responsable de la sécurité pour la distribution ;
- **Les services disponibles** : Veiller à ce que le personnel dédié à la distribution connaisse les services disponibles et système de référence afin de pouvoir fournir des informations et aider les survivantes de VBG si nécessaire ainsi que la Prévention contre l'exploitation et abus sexuels, le mécanisme de feedback/plainte ou une ligne téléphonique d'assistance
- **Transport et identification le lieu de stockage** : S'assurer du transport des kits vers les sites de distribution. Évaluer le lieu de stockage en tenant compte de la sécurité, capacité, accessibilité, solidité structurelle et absence de menaces directes.
- S'assurer que le **personnel chargé de la distribution est au courant des systèmes d'orientation et des services disponibles** afin de pouvoir fournir des informations et

aider les survivantes de VBG, le cas échéant.

Les interventions portant sur la distribution de kits de dignité doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Répondre aux besoins particuliers des femmes et des filles dans la communauté touchée ;
- Les articles doivent être achetés et assemblés localement (si possible);
- Le contenu des kits devrait être sélectionné en consultation avec les femmes et les filles ;
- Le contenu des kits devrait être adapté aux besoins des populations touchées en matière d'hygiène, c'est-à-dire comprendre des articles culturellement appropriés et adaptés à chaque situation ;
- La distribution devrait être coordonnée avec d'autres organisations humanitaires ;
- Situation géographique : définir une zone particulière, en tenant compte du nombre de personnes touchées et de la présence de partenaires pour aider à la distribution ;
- Coordination avec les institutions partenaires et les autorités nationales (si possible) concernant le contenu et la distribution des kits de dignité ;
- Critères particuliers concernant chaque personne, par exemple l'âge, la santé reproductive ou autres critères qui pourraient être pertinents au niveau local.

COORDINATION

Afin d'éviter la duplication des services, de s'assurer que les plus vulnérables sont prioritaires, de fixer et de faire respecter des normes de qualité et d'atténuer les impacts négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et les marchés, il est essentiel que les organisations se concertent avec l'équipe de coordination de l'AoR VBG, soutenue par l'UNFPA, en tant qu'agence lead pour la VBG.

Toutes les organisations doivent coordonner la localisation et l'identification de la population cible et partager des données précises sur la distribution (prévue et/ou achevée). L'AoR VBG mettra en place un outil de suivi et de gestion de l'information afin de compiler les données relatives aux kits de dignité, de garantir les meilleures pratiques et de partager les enseignements tirés avec les membres.

L'équipe de coordination de l'AoR VBG doit partager les données d'évaluation des besoins disponibles avec tous les partenaires, afin d'éviter les évaluations redondantes. Elle est également chargée d'utiliser ces données et le retour d'information des partenaires pour planifier et plaider en faveur de la mobilisation des ressources pour les kits de dignité dans le cadre des processus de financement humanitaire.

Évaluation post-distribution et feedback des bénéficiaires

1. **Conduire une enquête de satisfaction** : il est exigé de mener de groupe de discussions avec les femmes et filles 1 mois après la réception de kits de dignité pour évaluer l'efficacité de kits à la dignité des femmes et aux filles bénéficiaires. Un mois après distribution, les discussions avec au moins $\frac{1}{4}$ des femmes et filles qui ont bénéficié des kits de dignité doivent être l'objet d'une enquête de satisfaction.
2. **Produire un rapport de distribution** : Un rapport de distribution doit être produit 72 heures après la distribution et ressortir des points importants qui pourront guider les autres acteurs. Tout rapport de distribution doit être transmis à l'agence ayant achetée les kits de dignité en mettant en copie le coordinateur national du Domaine de responsabilité VBG. ([voire canevas de rapport](#))

Annexe 1 : Evaluation des besoins en kit de dignité

1. Existe-t-il des endroits où vous ne vous sentez pas en sécurité ? Que pensez-vous que l'on pourrait faire à ce sujet ?
2. Y a-t-il un endroit où vous préférez vous rassembler pendant la journée ?
3. Quels sont les matériels d'hygiène de base dont vous avez besoin pour rester propre et en bonne santé ?
4. Avez-vous ce dont vous avez besoin pour votre hygiène corporelle (l'eau pour laver votre corps) Si ce n'est pas le cas, qu'est-ce qui serait utile ?
5. Quel genre d'articles vous aiderait à vous déplacer plus librement et à passer du temps à l'extérieur de votre maison ? (Par exemple, sondez pour savoir les articles qu'elles disposent, y compris les vêtements préférés, les articles de sécurité comme les lampes, ou les chaussures adaptées aux intempéries, etc.)
6. Avez-vous besoin d'articles vestimentaires spécifiques pour effectuer vos tâches quotidiennes ?
7. Quels articles vous manquent et si vous les aviez, vous fourniraient du confort ?
8. Quels types de matériels d'hygiène utilisez-vous habituellement pendant vos menstruations ? Si la réponse à la question sur les types de matériels est tissu réutilisable, demandez également : Avez-vous un accès sécurisé et sûr à l'eau pour laver le tissu ?
9. Dans quel type d'emballage aimeriez-vous avoir ces articles ? Qu'est-ce qui est plus utile ? (Sac, paquet, seau)

Note : Informer et expliquer l'existence des autres ressources disponibles et/ou d'autres opportunités pouvant aider les femmes et filles à ne pas vendre les kits de dignité reçus.

Annexe 2 :

1. Qui a reçu les kits de dignité et comment les bénéficiaires ont été sélectionnées ?
2. Les contenus des kits de dignité étaient-ils appropriés et acceptés sur le plan culturel ?
3. Les kits de dignité étaient-ils livrés à temps pour servir à leur but ?

4. Pensez-vous que les kits de dignité ont servi à combler les besoins d'hygiène des femmes ?
5. Sentez-vous que les kits ont servi à restaurer la dignité des femmes ?
6. La distribution des kits était-elle organisée d'une manière efficace ? Si non, comment devrait être réorganisée la distribution dans le futur ?
7. Est-ce que les femmes et les filles reçoivent des informations sur comment utiliser les kits ? Et si tel est le cas, comment ce processus de partage de l'information est-il conduit ?
8. Est-ce que les femmes et les filles ont reçu d'autres information (sur les VBG, les services de santé de la reproduction, les activités liés à l'autonomisation des femmes lors de la distribution ?
9. Est-ce que les femmes étaient capables d'accéder à d'autres services suite à l'utilisation des éléments dans les kits ? Si oui, quels genres de services étiez-vous ou quelqu'un que vous connaissez capable d'avoir accès ?
10. Est-ce qu'il y a eu des plaintes de la part des femmes et des filles lors de la distribution ? Si oui de quels types ? Si non, est-ce que vous avez des suggestions pour permettre de plaintes en temps réel en cas de besoin?

Annexe 3 : Validation de la note : photos



